

**Autorisation de prises de vues et de diffusion d'images
2024 -2025**

Vos enfants sont susceptibles d'être pris en photo ou filmés lors des différentes activités de notre club (tournois, matchs, entraînements ...). Ces photos pourront être utilisées pour la communication sur nos différents supports de communication et réseaux sociaux, ou dans la presse.

La loi relative au droit à l'image nous oblige à vous demander une autorisation écrite pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

Je soussigné(e)

Responsable légal de, ou joueur moi-même.

Autorise le club

N'autorise pas le club

- A photographier ou filmer dans le cadre des différentes activités
- A permettre la prise de vues par des journalistes
- A diffuser les prises de vues sur ses différents supports de communication et réseaux sociaux

Fait à, le / / 2024

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)